Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Causons justice !

Organisées les 11, 18 et 25 novembre 2008 dans trois villes du canton, les soirées « Causons justice ! » sont une occasion unique pour le public de rencontrer des professionnels de la justice. Présidents de tribunaux, juges d'instruction, juges de paix, avocats et agents d'affaires s'engagent à causer justice, sans tabou. Pour un soir, leur mission ne consiste plus à appliquer la loi mais à l'expliquer.

Le public se pose de nombreuses questions sur le fonctionnement de la justice. Les causeries sont le prétexte à obtenir des réponses et à discuter de thèmes qui concernent la justice au sens large. Elles permettent aussi de rencontrer quelques uns de ces professionnels qui font la justice.

Sous le thème « Causons justice ! », trois soirées sont ainsi organisées à Nyon,

Yverdon-les-Bains et Vevey dans le courant du mois de novembre 2008. Publiques et gratuites, elles sont animées par Serge Gumy, journaliste à 24 Heures.

Le concept consiste à faire intervenir des magistrats locaux aux côtés d'autres intervenants locaux, notamment des avocats et des agents d'affaires. Du côté de l'ordre judiciaire vaudois, participent à l'édition 2008 :

* A Nyon : Mme Mireille Vuillemin, présidente au Tribunal d'arrondissement de La Côte, M. Jacques-André Nicod, premier juge de paix du district de Morges,

M. Jean-Marie Ruede, premier juge d'instruction à l'Office d'instruction pénale de La Côte ;

* A Yverdon : Mme François Dessaux, présidente au Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois, M. Lionel Guignard, premier juge de paix des districts du Jura-Nord vaudois et du Gros-de-Vaud, M. Antoine Landry, juge d'instruction à l'Office

d'instruction pénale du Nord vaudois ;

* A Vevey : Mme Julie Jequier, premier juge de paix du district de la

Riviera-Pays-d'Enhaut, M. Philippe Goermer, président au Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois, M. Hervé Nicod, juge d'instruction à l'Office d'instruction pénale de l'Est vaudois.

« Causons justice ! » est un projet organisé conjointement par le Bureau cantonal de médiation en matière d'administration judiciaire et par l'ordre judiciaire vaudois. Une première expérience menée à l'automne 2007, avec l'organisation à Lausanne de trois soirées sur des thèmes spécifiques, avait suscité un vif intérêt. C'est pourquoi les deux partenaires ont décidé de la réitérer en 2008.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 novembre 2008

Médiation, Me François de Rougemont, médiateur en matière d'administration judiciaire, 021 329 11 84 OJV, Manon Chevallier, chargée de communication, 021 316 15 14 - manon.chevallier@vd.ch